FRC I.7 4150

4150

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 10871

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse dernier,

Par BONNET (du Calvados) & DUROY,
Représentans du Peuple,

De leur dépense pendant la première mission qu'ils ont remplie dans les départemens de l'Eure & du Calvados;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Nous partîmes de Paris le 15 Mars 1793 (vieux style), & nous rentrâmes à la Convention nationale le 19 avril suivant.

Nous touchâmes à la tréſorerie nationale cinq mille livres, ci . . . . . 5000 l.

Sur quoi nous avons dépenſé en frais de poſte, nourriture dans les auberges, frais de bureau & loyer de voitur-, quatorze cent quatre-vingt-quatorze liv. cinq ſ., ci 1494 5

Ainſi la recette excède la dépenſe de trois mille cinq cent cinq livres quinze ſ., ci . 3505 15

Laquelle ſomme nous avons remiſe, avec les deux porte feuilles que nous avions achetés, entre les mains de notre collègue Saurine, membre du comité des Inſpecteurs du Palais national, ſuivant ſon reçu, dont la teneur ſuit.

« J'ai reçu des citoyens Duroy & Bonnet, députés, » envoyés commiſſaires aux departemens de l'Eure & du » Calvados, la ſomme de trois mille cinq cent cinq liv. » quinze ſ. en aſſignats, reſte de la ſomme de cinq mille » livres qu'ils avoient priſe de nous pour les frais de la » commiſſion.

» Paris, le 19 Avril 1793, l'an II de la République.

» *Signé*, J P. Saurine, député, commiſſaire au » Bureau des mandats.

» *P. S.* Les citoyens commiſſaires ci-deſſus nous ont » remis auſſi deux porte-feuilles noirs, qu'ils avoient » achetés pour l'uſage de leur commiſſion.

» *Signé*, J. P. Saurine.»

Nous déclarons n'avoir reçu aucun don patriotique, ni impoſé aucune taxe révolutionnaire.

Signé, Duroy, Bonnet.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôſe, l'an III.